

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de
VILLEFRANCHE de ROUERGUE

Commune de CRANSAC

Canton d'ENNE et ALZOU

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 décembre 2015

Nombre de Conseillers en
exercice : 19

L'an deux mille quinze, le seize décembre
Le Conseil Municipal de la Commune de CRANSAC étant
réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation
légale, sous la présidence de M. RAFFI

présents : 16

Etaient présents : MM. RAFFI, SANCHEZ, REGOURD,
MANZARI, AGUIAR, CANNAC, ROMERO, MORAIS,
NAVARRETTE, DISSAC, BELIERES, MARTIN-MUSSA, BES,
DIAZ, ECHEVERRIA J, CHABROLIN.

votants : 19
dont 3 par procuration

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat :

Mme CANITROT à M. RAFFI

M. R. ECHEVERRIA à M. CANNAC

Mme HUTA-ECHEVERRIA à Mme REGOURD

Etaient absents :

Etaient excusés: MM CANITROT, R. ECHEVERRIA, HUTA-
ECHEVERRIA

Un scrutin a eu lieu, Mme BELIERES a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire

OBJET : TARIFS LOCATION DES SALLES

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la révision des tarifs de location des salles, à compter du 1^{er} janvier 2016, à hauteur de 2%, selon le tableau ci-dessous.

Pour les Sociétés et les Associations de la Commune, le tarif s'applique pour des manifestations à but lucratif (bals, repas dansants, concours de belote, expositions ventes, etc...).

La location est gratuite pour des manifestations à but non lucratif (réunions, conférences, expositions sans ventes, etc...).

SALLE D'ACCUEIL

	Association de la commune	Particuliers de la commune	Associations ou particuliers hors commune	Usage professionnel sans chauffage, ni climatisation	Usage professionnel avec chauffage ou climatisation
Rez de jardin	38.19 €	56.24 €	86.99 €	159.14 €	206.88 €
Rez de chaussée	46.68 €	86.99 €	116.70 €	206.88 €	299.17 €
Salle de conférence	gratuit	gratuit	132.64 €	251.43 €	346.91 €
Frais de chauffage Rez de jardin / rez de chaussée / salle de conférence	27.58 €	27.58 €	27.58 €		
Nettoyage des salles effectué par la mairie (nul si réalisé par le loueur)	63.65 €			76.03 €	
Quine à partir du 01/09/2015 comprenant location, chauffage et sonorisation	90.18 €		137.92 €		
Mariage rez de chaussée		106.09 €	159.14 €		

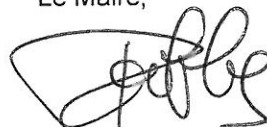
GYMNASE

	Association de la commune	Organisme hors commune	Etablissements scolaires hors activités d'enseignement et UNSS
Location	79.57 €	159.14 €	
Chauffage	53.05 €	53.05 €	
Dallage	0.00 €	149.87 €	
Participation aux frais d'entretien et d'énergie à la demi-journée		15.91 €	15.91 €
Stages sportifs à la journée	26.52 €	26.52 €	26.52 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une hausse des tarifs de 3% et propose la mise en place d'une caution de 300€ à la location avec un état des lieux tacite.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Certifié exécutoire, Publié ou Notifié
Le 17 décembre 2015
Le Maire,



Michel RAFFI
Dématérialisé